

Communiqué de presse - Fédération SUD-PTT - 28 septembre 2009 -

Le Conseil régional de Poitou-Charente subventionne les entreprises qui licencient.

Teleperformance, leader mondial du secteur des centres d'appels a annoncé le 16 juin dernier un plan de licenciement qui menace directement 475 emplois en Région Parisienne. Pourtant le Groupe continue de voir son chiffre d'affaire et ses bénéfices augmenter - 52 millions d'euros de bénéfice au premier semestre 2009.

Un plan social contesté devant la justice, qui a ordonné le 22 septembre sa suspension pour non respect dans la consultation des Instances Représentatives du Personnel. C'est donc avec stupéfaction que les salarié-es en lutte depuis plusieurs mois viennent d'apprendre que la présidente de Poitou-Charente (Ségolène Royal) a fait voter, le 9 juillet, une subvention de 42035 Euros pour aider l'entreprise à recruter 49 contrats de professionnalisation.

Le système paritaire voué à la formation professionnelle est ainsi manipulé pour favoriser le développement d'emplois à bas coût, au détriment de tous-tes les salarié-es ... et même des autres entreprises qui versent des cotisations aux AGEFOS.

Ces contrats sous-payés sont évidemment un moyen d'éviter de recruter des CDI, un type de contrat pérenne dont l'entreprise semble bien vouloir se débarrasser en Ile de France. La candidate socialiste à l'élection présidentielle de 2007 affirmait pourtant qu'il fallait imposer aux entreprises le « donnant-donnant » et que les subventions publiques ne devaient être allouées qu'aux entreprises faisant preuve d'une bonne gestion sociale. Teleperformance a perdu le « Label de Responsabilité Sociale » du secteur des centres d'appels et ne cesse de délocaliser. Sans parler des conditions de travaux qui sont parmi les plus mauvaises du secteur.,

La fédération SUD-PTT déplore vivement l'aveuglement des responsables de collectivités locales qui continuent de verser des deniers publics à des entreprises qui développent de telles pratique, anti-sociales et destructrices d'emplois. Nous condamnons également le versement d'aides à une entreprise qui licencie à quelques centaines de kilomètres tout en continuant à faire des bénéfices.